

HTTP : Handicap TuTorat Phocéen, le Programme PHARES* de Centrale Marseille

(1ère séance le samedi 16 novembre à 15h)

Intérêt et modalités pour une entreprise d'en être partenaire

Projet d'accompagnement académique d'élèves en situation de handicap, basé sur du tutorat étudiant

Pourquoi soutenir un tel programme ?

Il est nécessaire d'**agir très en amont auprès des jeunes handicapés**, lorsque s'opèrent les choix d'orientation professionnelle, c'est-à-dire **dès l'enseignement secondaire**, afin de **lever les principaux freins** qui les empêchent de se projeter dans le supérieur à savoir **le manque d'ambition, de confiance en soi et d'information sur les filières et les métiers qui leur sont accessibles**.

Il est également indispensable de **sensibiliser, par la rencontre, les futurs collaborateurs, managers ou recruteurs** en changeant leurs représentations souvent stéréotypées de la personne handicapée.

Soutenir l'Ecole Centrale de Marseille pour la mise en place de son programme HTTP (de type PHARES*) c'est agir sur ces deux leviers en contribuant à :

- + élever le niveau général de qualification des jeunes handicapés, en leur apportant l'accompagnement dont ils ont besoin durant leurs études secondaires et leur donner des clefs pour continuer avec succès dans des études supérieures
- + préparer les futurs cadres que sont les étudiants tuteurs à une posture et un regard différent sur le handicap, et donc à devenir des collaborateurs aptes à accueillir un travailleur handicapé dans leurs équipes.

Le programme PHARES est reconnu, « certifié » et appuyé par une dynamique nationale forte

Reconnu : il est soutenu par le **Ministère de l'Éducation Nationale** avec lequel la **FÉDÉEH** (Fédération Étudiante pour une Dynamique "Études et Emploi avec un Handicap") a signé une **convention de partenariat** le 16 novembre 2011 pour le faire connaître auprès des tous les Recteurs de France (la FÉDÉEH est responsable de l'essaimage national du dispositif).

Certifié : l'Ecole Centrale de Marseille s'engage à respecter la **Charte des Principes Fondamentaux du programme PHARES** qui garantit ainsi une homogénéité et une cohérence entre les différents programmes. L'utilisation de la **marque PHARES** est soumise à l'approbation d'un comité de pilotage composé de représentants des différents établissements engagés dans le dispositif ; ce comité de pilotage valide chaque année que le projet respecte bien la charte et qu'il peut continuer à utiliser le nom.

Appuyé par une dynamique nationale forte

- + **Centrale Marseille travaille en réseau** avec les autres porteurs de projets Phares, grâce à l'appui de la FÉDÉEH qui assure la mission de tête de réseau.
- + **les étudiants tuteurs sont formés par la FÉDÉEH** à l'occasion de 1 à 3 rencontres nationales annuelles qui réunissent tous les tuteurs de France (thèmes abordés : sensibilisation au handicap, cartographie des acteurs de la scolarisation des jeunes handicapés, construction de séances de tutorat, animation de groupe, etc.).

(*) PHARES Par-delà le Handicap Avancer et Réussir des Etudes Supérieures, créé par l'ESSEC et la MAIF en 2008.

Comment être partenaire avec l'Ecole Centrale de Marseille pour HTTP?

Le partenariat peut être financier et/ou opérationnel, les deux facettes répondant à des besoins du programme et de ses acteurs et bénéficiaires :

Besoins financiers

- + transports des jeunes jusqu'à l'Ecole Centrale de Marseille ;
- + coordination du dispositif (ressources humaines) ;
- + formation et encadrement des centraliens tuteurs ;
- + activités diverses (sorties culturelles, ateliers mobilisant des professionnels, etc...).

Actuellement, les programmes PHARES ne bénéficient pas encore de financements de l'Etat, ou à la marge, au titre des Cordées de la Réussite, et les quelques financements publics locaux parfois obtenus sont insuffisants pour couvrir tous les frais pour mener à bien le projet dans la durée.

Les entreprises sont donc des partenaires majeurs pour financer ce programme, en attendant que les pouvoirs publics renforcent peu à peu leur soutien (lobbying de la Fédéeh en ce sens).

Modalités de financement multiples

L'entreprise peut imputer le financement d'un programme PHARES à ses **budgets handicap** si elle compte 20 salariés ou plus et qu'elle n'a pas atteint le quota de 6% de travailleurs handicapés dans ses effectifs,

- + **si elle n'est pas sous accord** (mais qui peut être sous convention avec l'Agefiph ou non) : elle peut alors **déduire de sa contribution à l'Agefiph le montant de son soutien à HTTP - PHARES** (dans la limite de 10% du montant total de sa contribution annuelle, Cf. Article D5212-28et D5212-29 du Code du Travail).
- + **si elle est sous accord agréé** : à elle de négocier avec la DIRECCTE dont elle dépend la possibilité **d'inclure le financement de HTTP - PHARES dans son accord.**

L'entreprise peut également apporter un soutien financier à un programme PHARES **dans le cadre de la fondation Centrale Initiatives et bénéficier des réductions d'impôts associées.**

L'entreprise peut enfin intégrer le financement d'un programme PHARES à son **budget Relations Ecoles**, dans la mesure où elle dispose d'un partenariat formalisé avec l'Ecole Centrale de Marseille, qu'il permet de la faire connaître auprès des centraliens et qu'il valorise la marque employeur auprès d'un public cible.

Besoins opérationnels

Des points d'entrée dans l'entreprise sont indispensables pour répondre aux objectifs pédagogiques du programme sur découverte des métiers et du monde professionnel, la prise de conscience de la variété des possibles.

Quelques exemples d'expériences très efficaces :

- + visite d'entreprise, illustrant un secteur d'activité, des métiers, ...
- + suivi d'un cadre de l'entreprise sur une demi-journée « comme son ombre » (shadowing) pour permettre au jeune de découvrir un métier qui pourrait l'intéresser (et au-delà l'entreprise et ses collaborateurs)

- + témoignages d'employés handicapés en séance de tutorat sur son métier et son parcours pour changer la représentation des jeunes sur le handicap en milieu professionnel
- + proposition de stages d'été, d'apprentissages ...
- + ouverture à l'international sous toute forme possible et pertinente pour l'entreprise

Quels facteurs clefs de réussite pour un tel partenariat ?

Certaines conditions doivent nécessairement être remplies pour que le partenariat donne satisfaction de part et d'autre.

- + L'investissement individuel des salariés ne suffit pas. **Il faut l'implication de l'entreprise en tant qu'institution**, notamment pour des aspects pratiques : aménagement d'emploi du temps par exemple, pérennisation de l'engagement, évaluation et adaptations si nécessaires, etc.,
- + L'engagement doit être réel et non artificiel, **le programme HTTP-PHARES doit faire écho et être en cohérence avec les valeurs de l'entreprise**,
- + Les **objectifs et attentes** des deux parties doivent être **clairement identifiés**, ainsi que les **interlocuteurs référents** de part et d'autre.
- + Il doit **s'inscrire dans la durée**. Un engagement sur plusieurs années est indispensable pour accompagner une promotion de jeunes jusqu'à leur entrée dans le supérieur. Il peut être progressif et évoluer dans le temps, en fonction de l'évaluation et des nouvelles propositions que ne manqueront pas d'avoir les protagonistes directement au cœur du projet.
- + Il doit être régulièrement évalué.

Quel retour sur investissement pour l'entreprise partenaire ?

Mise en œuvre d'une politique de RSE

Elle peut y voir une action pertinente permettant de donner du contenu à sa politique de RSE. Elle peut notamment souhaiter participer au débat sur l'égalité des chances, en particulier sur la question du handicap.

Sensibilisation du personnel au handicap

Par la rencontre avec les jeunes accompagnés dans HTTP -PHARES (stages, visites, shadowing, etc.), les collaborateurs de l'entreprise pourront apprendre à changer leurs représentations souvent stéréotypées de la personne handicapée, à faire tomber les idées reçues et à comprendre les enjeux importants de l'accès aux études et à l'emploi des personnes handicapées.

Opportunités de recrutement

Participer à ce programme permet d'ouvrir différents axes intéressants de recrutement pour l'entreprise :

- + Par le **lien privilégié avec l'Ecole Centrale de Marseille**, l'entreprise pourra se voir offrir des possibilités à court terme de recrutement de collaborateurs sensibilisés au handicap ;
- + **A moyen terme**, l'entreprise qui peine à recruter des travailleurs handicapés qualifiés peut trouver une **nouvelle source de recrutement** parmi ce public aujourd'hui peu présent dans les formations longues. Elle peut plus largement contribuer à redorer le blason de filières qui séduisent peu les jeunes aujourd'hui en en donnant une autre image.

Implication territoriale

Indissociable du territoire sur lequel elle est implantée, une entreprise a également un intérêt manifeste à **promouvoir l'équilibre social au sein de son environnement**. A travers le programme HTTP-PHARES, elle peut **collaborer avec les autres grands acteurs locaux** : collectivités locales, établissements scolaires, établissement d'enseignement supérieur, entreprises culturelles, etc.

Impact bénéfique sur l'image de l'entreprise

Bien que la participation d'une entreprise n'ait pas pour objectif premier la valorisation de l'image de l'entreprise auprès de ses clients et de ses partenaires, il est clair que la participation à un programme PHARES peut devenir un **outil de communication interne et externe** puissant, par un meilleur ancrage des valeurs, par le débat citoyen qu'elle peut ouvrir et par l'engagement citoyen de l'entreprise et de ses salariés.

Une nouvelle saveur aux métiers de l'entreprise

L'implication directe des employés dans le projet peut être bénéfique pour l'ensemble de l'organisation. En effet, on a constaté que l'intervention des salariés auprès d'un public jeune, pour leur présenter leur métier par exemple (shadowing, visite d'entreprise, témoignage, etc.), leur permet de prendre du recul sur leurs activités, leur redonne de la saveur, et constitue une nouvelle source de motivation.